A U D I T

MAISONNEUVE

Société de Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Riom

Augustin.MAISONNEUVE
Commissaire aux comptes
Expert-comptable

« Association pour le développement de l'insertion socio-professionnelle »

(A D I S)

Association régie par la Loi du 1er juillet 1901
Déclarée le 30 octobre 1975 sous le numéro 7339 à la Préfecture du Puy-de-Dôme

19, RUE DES COUTILS
63118 CEBAZAT

SIREN : 305 187 932 – APE : 853 K

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Dressé en application des dispositions de
l'article L 823-9 du Code de Commerce

Exercice clos le 31/12/2015

6, rue de Journiat – ZAC Roc de Journiat – 63 122 CEYRAT – Tel : 04 73 16 58 03 – Port : 06 89 89 91 82
S.A.R.L. au capital de 150 000 € - 479 913 873 R.C.S. Clermont-Fd - Siret : 479 913 873 00028
TVA intra : FR22479913873 - E-mail : augustin.maisonneuve@wanadoo.fr.

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association pour le Développement de l'Insertion Socio-professionnelle, tels qu'ils sont joints au présent rapport,

- la justification de nos appréciations,

- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration et dans les documents adressés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à CEYRAT, le 25 mai 2016,

Le Commissaire aux Comptes,

AUDIT MAISONNEUVE
Société de Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de RIOM
SARL au capital de 150 000 Euros
6 Rue de Tournilat
63122 CEYRAT
Tél. : 04 73 16 58 03
E-mail : augustin.maisonneuve@wanadoo.fr

Augustin MAISONNEUVE
Gérant
SARL AUDIT MAISONNEUVE

BILAN AU 31 DECEMBRE 2015

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2015 12			Exercice N-1 31/12/2014 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	9 287	9 287				
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage	11 880	11 880				
	Autres immobilisations corporelles	288 008	264 606	23 402	33 167	9 765-	29.44-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	2 000 000		2 000 000	2 000 000		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	826		826	815	11	1.39
	Total I	2 310 002	285 773	2 024 228	2 033 982	9 754-	0.48-
	Comptes de liaison **Total II**						
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	34 118	1 609	32 509	41 351	8 842-	21.38-
	Autres créances	232 864		232 864	108 272	124 592	115.07
	Valeurs mobilières de placement	527 303		527 303	683 505	156 202-	22.85-
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	1 251 864		1 251 864	1 181 153	70 711	5.99
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	2 046 149	1 609	2 044 540	2 014 281	30 260	1.50
	Charges à répartir sur plusieurs exercices **(IV)**						
	Primes de remboursement des obligations **(V)**						
	Ecarts de conversion actif **(VI)**						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	4 356 151	287 382	4 068 769	4 048 263	20 506	0.51

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2015 12	Exercice N-1 31/12/2014 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
FONDS ASSOCIATIFS	**Fonds propres**				
	Fonds associatifs sans droit de reprise	100 007	100 007		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	3 430 145	3 388 863	41 282	1.22
	Report à nouveau	112 428	112 428		
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	46 439	1 563	44 876	NS
	Autres fonds associatifs				
	Fonds associatifs avec droit de reprise :				
	Apports				
	Legs et donations				
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs	130 191-	90 472-	39 719-	43.90-
	Ecarts de réévaluation				
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	4 275	5 864	1 589-	27.10-
	Provisions réglementées				
	Droit des propriétaires				
	Total I	3 563 102	3 518 252	44 850	1.27
	Comptes de liaison **Total II**				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
	Fonds dédiés sur autres ressources				
	Total III				
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	265 022	261 806	3 216	1.23
	Dettes fiscales et sociales	239 266	255 580	16 314-	6.38-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes		50	50-	100.00-
	Instruments de trésorerie				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	1 379	12 575	11 196-	89.03-
	Total IV	505 667	530 011	24 344-	4.59-
	Ecarts de conversion passif **(V)**				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	4 068 769	4 048 263	20 506	0.51

(1) Dont à plus d'un an — 504 288 — 517 436
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

AU 31 DECEMBRE 2015

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2015 12	Exercice N-1 31/12/2014 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services	283 161	292 713	9 553-	3.26-
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	1 607 173	1 603 915	3 258	0.20
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	15 499	22 421	6 922-	30.87-
Collectes				
Cotisations	330	340	10-	2.94-
Autres produits	6 056	951	5 105	536.97
Total I	1 912 219	1 920 340	8 121-	0.42-
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	786 374	806 302	19 928-	2.47-
Impôts, taxes et versements assimilés	60 980	63 065	2 085-	3.31-
Salaires et traitements	730 623	721 933	8 690	1.20
Charges sociales	333 267	353 307	20 041-	5.67-
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	15 913	21 569	5 656-	26.22-
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)				
Total II	1 927 157	1 966 177	39 020-	1.98-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	14 938-	45 837-	30 899	67.41
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs 2 925

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2015 12	Exercice N-1 31/12/2014 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés	43 889	36 593	7 296	19.94
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	808	929	121-	13.04-
Total V	44 697	37 522	7 175	19.12
Charges financieres				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées		18	18-	100.00-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI		18	18-	100.00-
2. Résultat financier (V-VI)	44 697	37 504	7 193	19.18
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	29 759	8 333-	38 092	457.11
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	13 285	4 475	8 810	196.88
Produits exceptionnels sur opérations en capital	3 704	8 476	4 772-	56.29-
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total VII	16 990	12 951	4 039	31.18
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	310	3 036	2 726-	89.78-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		19	19-	100.00-
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
Total VIII	310	3 055	2 745-	89.85-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	16 680	9 896	6 784	68.55
Impôts sur les bénéfices (IX)				
Total des produits (I+III+V+VII)	1 973 905	1 970 812	3 093	0.16
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	1 927 467	1 969 250	41 783-	2.12-
Solde intermédiaire	46 439	1 563	44 876	NS
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
- Engagements à réaliser sur ressources affectées				
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	46 439	1 563	44 876	NS

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4 068 768.56 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 1 912 218.72 Euros et dégageant un excédent de 46 438.53 Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2015 au 31/12/2015 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2014-03 modifié relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Activité : Aide à l'insertion des travailleurs handicapés

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	9 287		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	12 184		
Installations générales agencements aménagements divers	36 818		
Matériel de transport	153 731		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	95 006		6 148
TOTAL	297 739		6 148
Autres participations	2 000 000		
Prêts, autres immobilisations financières	815		11
TOTAL	2 000 815		11
TOTAL GENERAL	2 307 841		6 160

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			9 287	9 287
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		303	11 880	11 880
Installations générales agencements aménagements divers			36 818	36 818
Matériel de transport			153 731	153 731
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		3 695	97 459	97 459
TOTAL		3 999	299 889	299 889
Autres participations			2 000 000	2 000 000
Prêts, autres immobilisations financières			826	826
TOTAL			2 000 826	2 000 826
TOTAL GENERAL		3 999	2 310 002	2 310 002

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	9 287			9 287
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	12 184		303	11 880
Installations générales agencements aménagements divers	31 721	1 939		33 661
Matériel de transport	137 353	6 303		143 656
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	83 314	7 671	3 695	87 290
TOTAL	264 572	15 913	3 999	276 487
TOTAL GENERAL	273 859	15 913	3 999	285 773

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 939				
Matériel de transport	6 303				
Matériel de bureau informatique mobilier	5 471	2 200			
TOTAL	13 713	2 200			
TOTAL GENERAL	13 713	2 200			

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisons et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Fonds associatifs sans droit de reprise	100 007				100 007
Réserves :					
Autres réserves	3 388 863	41 282		0	3 430 145
Report à nouveau	112 428				112 428
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 563	1 563-		46 439-	46 439
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Résultats sous contrôle de tiers	90 472-	39 719-			130 191-
Subventions d'investissement	5 864		9 384	10 973	4 275
Provisions réglementées					
TOTAL I	3 518 252		9 384	35 466-	3 563 102

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	1 609				1 609
TOTAL	1 609				1 609
TOTAL GENERAL	1 609				1 609

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	826	826	
Clients douteux ou litigieux	1 924	0	1 924
Autres créances clients	32 194	32 194	
Personnel et comptes rattachés	491	491	
Taxe sur la valeur ajoutée	12 710	12 710	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	16 128	16 128	
Divers état et autres collectivités publiques	183 001	183 001	
Débiteurs divers	20 534	20 534	
TOTAL	267 808	265 884	1 924
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	1 000		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	1 000		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	265 022	265 022		
Personnel et comptes rattachés	90 554	90 554		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	143 639	143 639		
Taxe sur la valeur ajoutée	5 072	5 072		
Produits constatés d'avance	1 379	1 379		
TOTAL	505 667	505 667		

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	10 ans
Installations techniques	Linéaire et dégressif	5 ans
Matériels et outillages	Linéaire et dégressif	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire et dégressif	4 et 5 ans
Mobilier	Linéaire	3 et 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Dépréciation des valeurs mobilières

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :
- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	190 262
Disponibilités	18 375
Total	208 637

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	161 700
Dettes fiscales et sociales	134 168
Total	295 868

Charges et produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	1 379
Total	1 379

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés : L'ADIS a accordé une garantie à première demande de paiement de 200000 euros au profit du bailleur des locaux sis 21r Freres Lumière	200 000	200 000
Total (1)		200 000

Engagements reçus

Engagement en matière de pensions et retraites

La société a souscrit en 2005 un contrat collectif ayant pour objet la constitution d'un capital de fin de carrière selon la convention collective. Ce compte collectif est alimenté par des cotisations versées par la société.
Au 31 décembre 2015, la valeur disponible du fonds est de 123543 euros .

L'engagement estimé sur les droits acquis s'élèvait au 31/12/2014 à 87578 euros.

A U D I T

MAISONNEUVE

Société de Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Riom

Augustin.MAISONNEUVE
Commissaire aux comptes
Expert-Comptable

« Association pour le développement de l'insertion socio-professionnelle »

(A D I S)

Association régie par la Loi du 1er juillet 1901
Déclarée le 30 octobre 1975 sous le numéro 7339 à la Préfecture du Puy-de-Dôme

19, RUE DES COUTILS
63118 CEBAZAT

SIREN : 305 187 932 – APE : 853 K

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2015

6, rue de Journiat – ZAC Roc de Journiat – 63 122 CEYRAT – Tel : 04 73 16 58 03 – Port : 06 89 89 91 82
S.A.R.L. au capital de 150 000 € - 479 913 873 R.C.S. Clermont-Fd - Siret : 479 913 873 00028
TVA intra : FR22479913873 - E-mail : augustin.maisonneuve@wanadoo.fr.

Mesdames, Messieurs, les membres de l'Association,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée générale :

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L.612-5 du Code de commerce.

Fait à CEYRAT, le 25 mai 2016,

Le Commissaire aux Comptes,

AUDIT MAISONNEUVE
Société de Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de RIOM
SARL au capital de 150 000 Euros
6 Rue de Journiat
63122 CEYRAT
Tél. : 04 73 16 58 03
E-mail : augustin.maisonneuve@wanadoo.fr

Augustin MAISONNEUVE
Gérant
SARL AUDIT MAISONNEUVE